

Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes

Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1996. Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes - Actes du colloque d'Aranjuez, septembre 1994, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-1-3, 693 pages.

Voler de ses propres ailes

Comment l'on part de chez ses parents

dans les années 1980

Michel BOZON

Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, France

La jeunesse ne cesse de changer. Le contenu et les limites de cette phase de la vie ont commencé à se modifier profondément en France dans les années 1960 avec l'allongement de la scolarisation, la progression du travail salarié chez les femmes et le développement de la maîtrise de la fécondité. L'ensemble de ces évolutions ont provoqué une désynchronisation des étapes du passage à l'âge adulte (Chamboredon, 1985). Dans un premier temps, certaines étapes, comme le départ de chez les parents, la première mise en couple, ont été franchies à un âge plus précoce, tandis que d'autres, comme le premier emploi ou le premier enfant, étaient retardées (Galland, 1985; Toulemon, 1991). Dans les années 1980, une nouvelle inflexion se produit, tandis que le chômage et la précarité professionnelle se développent chez les jeunes, et qu'en même temps la durée des études continue à augmenter. La transition à l'âge adulte se fait plus lente, et les étapes antérieurement précoces commencent à être reportées elles aussi (Leridon, Villeneuve-Gokalp, 1988; Galland, 1991; Desplanques, 1994).

Le départ de chez les parents peut être pris comme exemple. Cette étape, dont le contenu et le sens se brouillent peu à peu, illustre bien l'évolution des années 1980. Peut-on dire que la « décohabitation » (selon l'expression employée par les sociologues) est une phase décisive de l'émancipation et de l'autonomie, ou ne s'agit-il, au moins dans les débuts, que d'une fausse indépendance contrôlée par la famille d'origine ?

L'enquête *Passage à l'âge adulte* (voir présentation en annexe), réalisée par Michel Bozon et Catherine Villeneuve-Gokalp en 1993, permet d'aborder la question, en faisant apparaître d'abord la complexité de la mesure du phénomène. Il s'agit d'une enquête biographique rétrospective, menée auprès de jeunes adultes auxquels on demande de revenir sur leur jeunesse récente. Les événements reconstitués sont datés, mais ne sont pas nécessairement considérés comme ponctuels, ni comme irréversibles. Le dispositif du questionnaire permet de saisir le départ de chez les parents comme une rupture nette, si c'est le cas, ou comme un processus progressif. Il distingue le premier départ, le retour éventuel et le second départ (voir l'article de Catherine Villeneuve-Gokalp dans le même volume). En somme, le protocole d'observation s'enrichit pour prendre en compte la

complexité et la diversité des processus réels d'émancipation : le départ de chez les parents ne peut être assimilé à un événement classique d'état civil.

Par ailleurs l'enquête est fondée sur le point de vue biographique des jeunes qui partent. Cette approche donne des résultats différents d'observations transversales fondées essentiellement sur les déclarations des parents (comme au recensement; voir Desplanques, 1994), ou même d'enquêtes longitudinales auprès des parents (voir enquête 3Bbis, INED, Université de Louvain; Poulain, Riandey, Firdion, 1991). Ainsi, pour dater l'événement du départ, lorsque celui-ci se présente comme un processus, on peut faire l'hypothèse que les jeunes concernés privilégient le début du processus, et leurs parents la fin. Ces différences de datation ne sont pas des erreurs, mais des différences de point de vue sur un événement qui n'a pas d'enregistrement légal.

L'âge au premier départ au fil des générations

L'enquête de l'INED étudie dix générations, de la génération née en 1959 à la génération née en 1968. On peut ainsi reconstituer l'évolution du premier départ de la fin des années 1970 à la fin des années 1980.

TABLEAU 1 - AGE AU DEPART DES HOMMES ET DES FEMMES, SELON LA COHORTE (MEDIANE ET QUARTILES)

Année de naissance	Age au départ des hommes			N	Age au départ des femmes			N
	1er quartile	Médiane	3ème quartile		1er quartile	Médiane	3ème quartile	
1959-1960	19,7	21,5	24,1	293	18,6	20,0	21,9	324
1961-1962	19,7	21,5	24,3	279	18,6	20,0	22,1	290
1963-1964	19,2	21,6	24,8	295	18,8	20,0	22,2	291
1965-1966	19,3	21,8	24,5	289	18,8	20,1	22,4	262
1967-1968	20,3	21,9	25,2	314	18,8	20,5	22,8	332
Ensemble	19,6	21,7	24,5	1 470	18,7	20,1	22,3	1 499

Dans les années 1980, l'âge médian au départ augmente, passant, chez les hommes, de 21,5 ans dans les générations 1959-1960 à 21,9 ans dans les générations 1967-1968 (voir tableau 1). Chez les femmes, qui restent plus précoces, l'évolution est parallèle (de 20 ans dans les premières générations à 20,5 ans dans les dernières). Assez progressive chez les hommes, l'évolution est plus brusque chez les femmes (+ 0,4 an entre les générations 1965-1966 et 1967-1968). Le troisième quartile de l'âge au départ évolue plus nettement encore, puisqu'en dix générations il augmente d'un an, pour les deux sexes; dans les générations 1967-1968, à 25 ans (25,2), il reste un quart des hommes qui, selon

leur propre déclaration, ne sont jamais partis de chez leurs parents, et à 23 ans (22,8) un quart de femmes dans le même cas. La tendance au départ tardif est plus marquée encore chez les hommes, comme l'indique l'intervalle très important entre médiane et troisième quartile. Cette évolution va dans le sens des observations faites par d'autres auteurs à partir du recensement, des enquêtes Emploi ou de l'enquête Situations Familiales de l'INED (Toulemon, 1991).

TABLEAU 2 - MODE DE DEPART, SELON LE SEXE ET LA COHORTE,
PARMI CEUX QUI SONT PARTIS AVANT 25 ANS

Année de naissance	Mode de départ de chez les parents					Total	Effectif
	Départ instantané	Départ avec anticipation	Départ avec prolongation	Anticipation + prolongation			
Hommes							
1959-1960	75	10	13	1	100	231	
1961-1962	74	9	14	2	100	225	
1963-1964	69	13	17	1	100	232	
1965-1966	72	10	17	1	100	228	
1967-1968	65	15	19	1	100	232	
Ensemble	71	12	16	1	100	1 148	
Femmes							
1959-1960	72	10	16	2	100	297	
1961-1962	74	7	16	3	100	264	
1963-1964	68	9	22	1	100	263	
1965-1966	73	8	17	2	100	239	
1967-1968	73	8	16	3	100	293	
Ensemble	72	8	17	2	100	1 356	

Le premier départ ne correspond pas forcément à une interruption brutale du séjour chez les parents (voir tableau 2). Certains départs ont été précédés d'une *anticipation* de départ («La dernière année avant votre départ ou encore avant... vous vous absentez régulièrement, au moins deux jours par semaine autres que le samedi ou le dimanche»), tandis que d'autres, parfois les mêmes, s'accompagnent d'une *prolongation* du séjour chez les parents (« Lorsque vous êtes parti(e) de chez vos parents, les six premiers mois au moins, vous rentriez tous les week-ends chez vos parents »). Pendant la période étudiée, le poids du départ instantané recule parmi les hommes (de 75 % à 65 %), alors qu'il reste inchangé chez les femmes (72-73 %). Chez les hommes, on observe une progression nette et régulière des « départs avec prolongation » (de 14 à 20 %), et un accroissement plus erratique des départs avec anticipation. Chez les femmes, les départs progressifs ne sont pas plus nombreux à la fin des années 1980 qu'à la fin des années 1970 (18-19 %).

Les départs des générations que nous observons s'effectuent dans un contexte d'allongement de la scolarisation. Prolongation des études et élargissement de la population étudiante ont pour double conséquence, apparemment contradictoire, de maintenir plus longtemps une part des jeunes au domicile de leurs parents, et d'en amener une autre part à quitter leur famille plus tôt afin d'être à proximité de leur lieu d'études. Si l'on compare l'évolution des motifs déclarés de départ chez les hommes et chez les femmes (voir tableau 3), on note une relative stabilité de la proportion des départs « pour vivre en couple » chez les uns et chez les autres, l'avantage des femmes se maintenant du début à la fin (1 départ sur deux, contre deux sur cinq pour les hommes). En revanche, entre les deux autres motifs principaux de départ, études d'une part, travail et/ou désir d'indépendance⁽¹⁾ d'autre part, il se produit un chassé-croisé, l'augmentation des départs pour cause d'études étant compensée par un déclin des départs pour le travail ou par désir d'indépendance. Cette évolution est très marquée chez les hommes, à cause d'un

TABLEAU 3 - MOTIF PRINCIPAL DE DEPART, SELON LE SEXE ET LA COHORTE, PARMIS CEUX QUI SONT PARTIS AVANT 25 ANS

Année de naissance	Motif principal de départ					Effectif
	Etudes	Vivre en couple	Travail et/ou désir d'indépendance	Autres raisons	Total	
Hommes						
1959-1960	23	42	32	3	100	231
1961-1962	22	48	28	2	100	225
1963-1964	24	45	29	2	100	232
1965-1966	24	44	29	3	100	228
1967-1968	38	40	21	1	100	232
Ensemble	26	44	28	2	100	1 148
Femmes						
1959-1960	22	52	24	2	100	297
1961-1962	21	56	21	2	100	264
1963-1964	23	50	22	5	100	263
1965-1966	28	55	14	3	100	239
1967-1968	29	48	19	4	100	293
Ensemble	25	52	20	3	100	1 356

(1) Dans le questionnaire, l'interrogation sur les motifs principaux de départ était menée sous la forme d'une suite de questions indépendantes qui ne s'excluaient pas. On pouvait donc répondre que l'on partait « pour vivre en couple » et « pour être indépendant », cas relativement fréquent. Plus fréquente encore est la conjonction de « pour le travail » et « pour être indépendant ». Plus rare était le cas où le désir d'indépendance apparaissait seul. Enfin « pour vivre en couple » et « pour suivre des études » n'apparaissent jamais ensemble. Dans le regroupement, nous avons distingué études, couple et travail. Lorsque le désir d'indépendance apparaissait seul, nous l'avons classé avec travail.

comportement très sensiblement (durablement ?) différent des deux dernières générations; on passe de 24 à 38 % de départs pour études, et inversement de 29 à 21 % de départs pour le travail, entre les générations 1965-1966 et 1967-1968, alors que les comportements masculins n'avaient guère évolué des générations 1959-1960 aux générations 1965-1966. On peut faire l'hypothèse que le développement de la précarité professionnelle freine les jeunes qui voudraient tenter l'aventure de s'installer seuls.

Les jeunes qui se mettent en couple le font parfois en restant chez leurs parents pendant un certain temps. La proportion de ceux qui ont vécu en couple chez leurs parents n'a guère évolué pendant la période étudiée, voire a légèrement diminué, autour d'une valeur moyenne de 13 % pour les hommes, et de 11 % pour les femmes (proportion, parmi ceux qui ont vécu en couple, de ceux qui ont commencé en habitant chez leurs parents). On aurait pu penser que la prolongation du séjour chez les parents était liée en partie à une plus grande facilité pour les jeunes de débiter une cohabitation conjugale sous le toit familial, qui rend moins nécessaire une installation indépendante. Mais ce dernier phénomène, dans la mesure où il est relativement stable pendant la période, ne semble pas pouvoir expliquer de façon déterminante le caractère de plus en plus tardif de la décohabitation.

Tôt ou tard. Les différences entre hommes et femmes

La décohabitation féminine reste sensiblement plus précoce; les évolutions qu'ont connues les hommes et les femmes dans les années 1980 ont été parallèles, et n'ont pas provoqué de rapprochement dans les calendriers. Le lien entre âge au départ et raison de partir est-il le même pour chaque sexe ?

Lorsque le départ a lieu pour raisons d'études, il se produit à peu près suivant le même calendrier, que l'individu soit homme ou femme (voir tableau 4) : 19,3 ans pour les uns, 19,1 ans pour les autres⁽²⁾. En ce sens, on peut dire que l'allongement des études

TABLEAU 4 - AGE MEDIAN AU DEPART DE CHEZ LES PARENTS,
SELON LE MOTIF PRINCIPAL DE DEPART ET LE SEXE
(PARMI CEUX QUI SONT PARTIS AVANT 25 ANS)

Age médian au départ	Motif principal de départ				
	Études	Vivre en couple	Travail et/ou désir d'indépendance	Autres raisons	Ensemble
Hommes	19,3	22,1	21,2	20,0	21,7
Femmes	19,1	20,3	20,5	19,2	20,1

⁽²⁾ Les âges donnés dans ce paragraphe sont des âges calculés pour chaque raison de partir, parmi ceux qui sont partis avant 25 ans (78 % des garçons, 90 % des filles). Ils ont donc surtout une valeur indicative : en réalité, les âges médians « pour vivre en couple » sont évidemment plus élevés, mais l'écart entre hommes et femmes ne se modifierait guère.

rapproche les trajectoires des deux sexes. En revanche, lorsque les départs ont lieu « pour vivre en couple », l'écart est de près de 2 ans, ce qui correspond à l'écart traditionnel entre conjoints dans le premier couple (Bozon, 1990). Par les différences d'enjeu qu'elle implique entre les deux sexes, l'entrée en couple maintient entre eux un écart à peu près intangible. Enfin lorsqu'il s'agit d'un départ pour le travail ou par désir d'indépendance, on note une précocité légèrement plus grande des femmes (20,5 ans contre 21,2 ans).

Une autre manière de décrire ce décalage est de comparer hommes et femmes, à âge égal au départ (voir tableau 5). A 18 ans, lorsque les hommes quittent leurs parents (11,4 % du total des départs masculins), c'est surtout en raison de leurs études (1 fois sur deux), secondairement pour leur travail et pour s'émanciper seul, et enfin, dans un cas sur cinq seulement pour vivre en couple. Au même âge, qui rassemble 19,3 % des départs féminins, les femmes partent essentiellement pour vivre en couple (41 %), un peu moins pour suivre des études, beaucoup moins (une sur cinq) pour leur travail ou par désir d'indépendance. C'est lorsque le départ est précoce que les raisons de partir diffèrent le plus.

TABLEAU 5 - MOTIF PRINCIPAL DU DEPART, SELON LE SEXE ET L'AGE AU DEPART (A 18 ANS, A 21 ANS ET A 24 ANS)

Age au départ	Motif principal de départ					N
	Etudes	Vivre en couple	Travail et/ou désir d'indépendance	Autres raisons	Total	
Hommes						
18 ans	48	20	29	3	100	151
21 ans	15	63	22	-	100	190
24 ans ou plus	5	58	34	2	100	272
Femmes						
18 ans	38	41	19	2	100	280
21 ans	14	64	21	1	100	154
24 ans ou plus	5	54	36	6	100	145

Chez ceux qui quittent leurs parents plus tard, en revanche, les motifs déclarés se rapprochent entre hommes et femmes, jusqu'à se confondre. Ainsi à 21 ans, les deux tiers des départs se font pour vivre en couple ; très peu partent désormais pour leurs études. A 24 ans et plus, ce sont toujours près de 60 % des départs qui préparent à la formation d'un couple, mais dans un tiers des cas, l'on part par désir d'indépendance ou pour le travail.

L'évolution avec l'âge du mode de départ, instantané ou progressif, ne fait pas apparaître de différences fondamentales entre hommes et femmes (voir tableau 6). Pour les hommes comme pour les femmes, c'est lorsqu'ils partent à 18 ans (ou même avant) que les départs progressifs sont les plus nombreux (40 % pour les hommes, 34 % pour les

femmes), et à 24 ans qu'ils sont les plus rares (21 % et 25 % respectivement). Cependant, comme on pouvait s'y attendre, les départs anticipés augmentent à mesure que l'âge au départ s'accroît, cependant que les départs « à rallonge » chutent très rapidement, surtout pour les hommes.

TABLEAU 6 - MODE DE DEPART DE CHEZ LES PARENTS,
SELON LE SEXE (A 18 ANS, A 21 ANS ET A 24 ANS)

Age au départ	Mode de départ de chez les parents					Total	N
	Départ instantané	Départ avec anticipation	Départ avec prolongation	Anticipation + prolongation			
Hommes							
18 ans	60	9	31	0	100	151	
21 ans	76	13	9	2	100	190	
24 ans ou plus	79	14	5	2	100	272	
Femmes							
18 ans	66	6	25	3	100	280	
21 ans	73	12	11	5	100	154	
24 ans ou plus	75	15	10	0	100	145	

La cause et la manière

Il existe une relation très nette entre la cause du départ, et la manière dont il s'effectue (voir tableau 7).

Ainsi les départs pour vivre en couple, qui, plus que pour les autres causes, ont pu être anticipés (notamment avec des phases de double résidence), se font généralement sans prolongation. Il existe un moment, non ambigu, où le pas est franchi et où l'on n'habite plus chez ses parents. Le départ pour vivre en couple correspond à une véritable émancipation résidentielle.

C'est l'inverse lorsque les jeunes disent partir en raison de leurs études. Ici le départ ne s'effectue de manière nette que dans 50 % des cas ; en revanche, près d'une fois sur deux la décohabitation s'accompagne d'une prolongation du séjour chez les parents. Ce caractère hésitant et progressif du départ pour raison d'études est plus marqué pour les femmes (49 % de départs avec prolongation du séjour, contre 37 % pour les hommes). Partir pour cette raison-là est donc très loin d'impliquer, ou même d'accélérer, l'indépendance matérielle des intéressés. D'ailleurs, le départ assez précoce de ceux qui quittent leurs parents pour raisons d'études (par exemple pour rejoindre une ville universitaire) ne doit pas faire oublier que la *majorité* de ceux qui font des études longues

restent en réalité chez leurs parents, aussi longtemps que possible, n'ayant pas les moyens de faire autrement (Galland, 1991; Desplanques, 1994) : en d'autres termes, ceux qui *partent* pour raisons d'études ne sont qu'une minorité de ceux qui font des études. On peut faire l'hypothèse que ceux qui quittent leurs parents pour mener des études le font en partie par obligation et ne sont pas forcément plus autonomes que ceux qui étudient en restant dans leur famille.

TABLEAU 7 - MOTIF PRINCIPAL DU DEPART DE CHEZ LES PARENTS ET MODE DE DEPART, SELON LE SEXE

Motif principal de départ		Mode de départ				Total	N
		Départ instantané	Départ avec anticipation	Départ avec prolongation	Anticipation + prolongation		
Etudes	H	55	8	33	4	100	309
	F	46	6	44	5	100	341
Vivre en couple	H	80	14	5	1	100	609
	F	84	10	5	1	100	764
Travail et/ou désir d'indépendance	H	72	11	16	1	100	382
	F	72	9	17	2	100	306
Autres raisons	H	81	13	6	0	100	31
	F	88	7	5	0	100	42
Ensemble	H	72	12	15	1	100	1 330
	F	73	9	16	2	100	1 453

Enfin les départs liés au travail ou à la recherche d'indépendance paraissent plus composites. Dans un cas sur cinq environ, les intéressés prolongent leur séjour, et ils anticipent leur départ une fois sur dix. Seuls sept départs sur dix sont instantanés.

A chaque raison de partir, correspondent un calendrier et un mode de départ. Ces manières diverses de quitter ses parents signalent des styles et des rythmes d'acquisition de l'autonomie eux-mêmes différenciés.

Les déterminants sociaux de la précocité ou du caractère tardif des départs

Plusieurs types d'explications peuvent être donnés des variations d'âge au départ selon les individus. Ainsi pour la différence entre hommes et femmes, un des facteurs qui rend les filles plus précoces est la place que continue à jouer la mise en couple, éventuellement précoce, dans une stratégie d'émancipation accélérée vis-à-vis de la famille d'origine (Bozon, 1990). On a pu montrer par exemple (Bozon, Villeneuve-Gokalp, 1995) que, dans un cas sur deux, les femmes qui partent pour vivre en couple sont sans emploi ou n'ont qu'une situation professionnelle précaire au moment du départ;

mais lorsqu'elles sont dans cette situation, elles peuvent compter sur leur conjoint qui, dans 85% des cas, a déjà un emploi régulier.

Mais parmi les individus de chaque sexe, la dispersion reste très grande. On peut distinguer des déterminants liés à l'origine sociale, et des différences dues aux caractéristiques du milieu familial.

Milieu d'origine, trajectoire de l'individu et âge au départ

En rapprochant âge au départ et profession du père (voir tableau 8), on constate que l'origine sociale n'est pas liée de la même façon au départ dans chaque sexe.

TABLEAU 8 - AGE AU PREMIER DEPART DES HOMMES ET DES FEMMES,
SELON LE MILIEU SOCIAL D'ORIGINE (MEDIANE ET QUARTILES)

PCS du père	HOMMES			N	FEMMES			N
	1er quartile	Médiane	3ème quartile		1er quartile	Médiane	3ème quartile	
Agriculteurs	20,7	23,0	26,0	125	19,0	20,5	22,9	130
Artisans com.	19,8	21,9	24,4	155	18,5	19,8	22,1	172
Cadres	19,0	20,9	23,5	190	19,1	20,6	22,7	213
Intermédiaires	19,0	21,1	23,8	278	18,7	20,0	21,9	266
Employés	19,8	21,8	24,5	143	18,7	20,1	22,0	150
Ouvriers qual.	19,9	21,7	24,2	379	18,7	20,0	22,3	358
Ouvriers non qual.	20,3	22,3	25,5	152	18,5	19,9	22,0	169

Chez les hommes, les différences entre milieux sociaux sont assez importantes. Trois groupes peuvent être distingués. Les fils de cadres et de membres des professions intermédiaires partent le plus tôt (âge médian : 21 ans, premier quartile : 19 ans). Les plus tardifs sont les enfants d'agriculteurs et d'ouvriers non qualifiés : à 23 ans, la moitié seulement des premiers ont quitté leurs parents. Entre ces deux extrêmes, les artisans commerçants, les employés et les ouvriers qualifiés voient la moitié de leurs fils partis entre 21,7 et 21,9 ans. Parmi les femmes, les différences sont moins marquées (0,8 an de différence entre le groupe social le plus précoce et le groupe le plus tardif) : ici les plus tardives sont au contraire les filles de cadres, suivies des filles d'agriculteurs. Que les filles de cadres soient tardives parmi les femmes, et les fils précoces parmi les hommes a pour corollaire que les enfants de cadres, quel que soit leur sexe, partent à peu près au même âge. Ce rapprochement des destins masculins et féminins dans les classes supérieures est à comparer à l'écart très fort entre enfants de sexe opposé qui persiste parmi les agriculteurs et les ouvriers non qualifiés (2,5 ans d'écart d'âge médian). Fréquents dans les classes supérieures (environ 40 % parmi les enfants des cadres), les départs pour études, dont les calendriers ne varient guère selon le sexe, contribuent à ce

rapprochement. Inversement, les enfants de milieu populaire connaissent plus de départs liés à la formation d'un couple, ce qui, en raison des différences d'âge entre conjoints, contribue à séparer nettement les moments de départ des hommes et des femmes.

Les différences entre milieux sociaux peuvent être liées aux trajectoires scolaires très différentes que suivent les enfants, d'un milieu à l'autre. Pour tenter de mesurer l'influence de la trajectoire scolaire, à origine sociale comparable, nous avons distingué, à l'intérieur de chaque groupe, ceux qui avaient arrêté leurs études avant le bac et ceux qui avaient obtenu le bac ou fait des études supérieures (voir tableau 9). Chez les hommes, l'origine sociale a un effet plus important que la carrière scolaire : dans chaque milieu, ceux qui font des études courtes partent au même âge que ceux qui ont entrepris des études moyennes ou longues. Inversement, du côté féminin, les filles partent plus tôt quand elles suivent une scolarité courte (avec une faible dispersion des âges de départ), quel que soit leur milieu social. Plus que l'origine sociale, c'est la carrière scolaire des femmes qui fait varier leur âge au départ. Lorsque les études ne prennent pas une grande importance dans leur vie (études courtes), les femmes quittent leurs parents plus tôt, ayant sans doute la possibilité d'entamer sans délai une carrière conjugale. Lorsque leur bagage scolaire est modeste, les hommes en revanche restent au moins aussi longtemps chez leurs parents que ceux qui font des études longues, dans l'attente d'un emploi stable.

TABEAU 9 - AGE MEDIAN AU DEPART SELON LA PROFESSION DU PERE, LA TRAJECTOIRE SCOLAIRE ET LE SEXE DE LA PERSONNE INTERROGEE

Profession du père	Age médian au premier départ			
	HOMMES		FEMMES	
	Scolarité courte	Bac, études supérieures	Scolarité courte	Bac, études supérieures
Agriculteurs, ouvriers non qualifiés	22,7	22,7	20,1	20,4
Artisans, commerçants	21,9	21,9	19,6	20,3
Cadres, professions intermédiaires	20,8	21,1	19,9	20,4
Employés, ouvriers qualifiés	21,7	21,7	19,7	20,8

Un point commun entre femmes qui expliquerait ces comportements peu différenciés est une absence d'attentisme, et une tendance générale à ne pas faire reposer leurs arrangements de vie sur une stabilisation professionnelle préalable. Une importante exception à cette règle est celle de ces femmes qui font des études longues, quittent leurs parents plus tard et se mettent en couple plus tard. Ces dernières se rapprocheraient d'un modèle masculin dans lequel les âges au départ s'étagent en fonction des rythmes de stabilisation professionnelle, différents d'un milieu social à l'autre. Même si les départs des hommes se produisent « pour vivre en couple » dans près d'un cas sur deux, la stabilisation dans l'emploi en reste la condition *sine qua non* : elle se produit par exemple

plus tardivement pour les enfants d'ouvriers non qualifiés que pour ceux d'ouvriers qualifiés.

Caractéristiques du milieu familial et âge au départ

La structure du milieu familial et la place qu'y occupe l'individu influent également sur le calendrier du départ. Examinons l'importance de la fratrie et le rang de l'individu (voir tableau 10). Quand ils proviennent de familles de deux enfants, aînés et cadets ont le même comportement, qu'ils soient hommes (départ à 21,8 ans) ou femmes (départ à 20,5 ans). En revanche, les enfants uniques se distinguent en partant plus tôt que les autres personnes de leur sexe (en particulier que les individus des familles de deux enfants). Dans les familles nombreuses, il faut établir une distinction selon le sexe. Ainsi les garçons, lorsqu'ils sont aînés d'une famille d'au moins trois enfants, partent sensiblement plus tôt que leurs cadets (21,2 contre 21,8). Il y a peu de différences d'âge au départ selon l'aînesse pour les filles provenant de familles nombreuses : qu'elles soient aînées ou cadettes, elles partent de toute façon plus tôt que celles qui sont issues de familles de deux enfants.

TABLEAU 10 - AGE MEDIAN AU DEPART SELON LE NOMBRE DE FRERES ET SŒURS, LE RANG DANS LA FRATRIE ET LE SEXE

Place dans la fratrie et nombre de frères et sœurs	Age médian au départ	
	Hommes	Femmes
Enfant unique	21,3	19,9
Aîné de deux	21,8	20,5
Cadet de deux	21,8	20,5
Aîné de trois ou plus	21,2	19,8
Cadet de trois ou plus	21,8	20,0
Ensemble (tous rangs, toutes tailles)	21,7	20,1

On observe également un départ légèrement plus précoce parmi les individus, hommes ou femmes, qui, à 18 ans, vivaient dans une famille monoparentale (voir tableau 11). On part un peu plus tard d'une famille comprenant deux parents, même si elle recomposée.

TABLEAU 11 - AGE MEDIAN AU DEPART, SELON LE TYPE DE FAMILLE D'ORIGINE (MONOPARENTALE OU BIPARENTALE) ET LE SEXE

Famille d'origine	Age médian au premier départ	
	Hommes	Femmes
Monoparentale	21,4	19,7
Biparentale	21,8	20,2

Une question a été posée sur l'entente (bonne, mauvaise, ou ni bonne ni mauvaise) qui existait entre la personne interrogée (quand elle avait environ 18 ans), et chacun de ses parents (voir tableau 12). Assurément, quand les enfants s'entendent mal avec leurs parents, ils les quittent plus tôt. C'est particulièrement vrai *quand la relation est dégradée avec le parent du même sexe*. Ainsi les hommes qui ont une entente mauvaise, ou moyenne, avec leur père, partent en moyenne 1 an et demi plus tôt que ceux qui s'entendent bien avec lui. Et on note également parmi les femmes 1,1 an d'écart d'âge au départ entre celles qui s'entendent mal et celles qui s'entendent bien avec leur mère. Les causes et les conséquences de ces départs liés à la mésentente ont été examinés dans un autre travail (Bozon, Villeneuve-Gokalp, 1994).

TABLEAU 12 - DEGRE D'ENTENTE DES ENFANTS AVEC LEURS PARENTS, ET AGE AU DEPART, SELON LE SEXE

Degré d'entente avec les parents		Age médian au départ			
		Hommes	% col.	Femmes	% col.
Bonne entente	avec le père	22,0	67	20,3	64
	avec la mère	21,9	79	20,4	70
Mauvaise entente	avec le père	20,6	12	19,5	15
	avec la mère	21,3	7	19,3	13
Ni bonne, ni mauvaise	avec le père	20,5	21	20,2	21
	avec la mère	21,3	14	19,9	17

Il serait nécessaire de reprendre ces analyses sur l'effet du milieu familial en tenant compte des milieux sociaux concernés.

Le chômage, frein ou conséquence du départ

Baucoup d'auteurs ont constaté que les chômeurs partaient plus tard de chez leurs parents (Galland, 1991; Godard et Blöss, 1988; Desplanques, 1994). Dans une enquête rétrospective comme celle que nous utilisons, on ne peut pas parler véritablement de chômeurs, comme s'il s'agissait d'une position sociale ou d'un statut permanent. On parlera seulement d'individus ayant connu des *périodes de chômage*, ce qui est d'ailleurs plus proche des situations vécues par les jeunes.

Parmi les personnes interrogées, 20 % des hommes et 28 % des femmes ont vécu une période de chômage d'au moins 6 mois avant 25 ans. Parmi les hommes ayant été chômeurs, 58 % ont subi leur première période de chômage alors qu'ils vivaient chez leurs parents, et 42 % alors qu'ils étaient déjà partis. Les proportions sont de 41 % et de 59 % respectivement pour les femmes : elles sont donc inversées. L'âge médian au départ est de 21,6 ans pour les hommes qui n'ont jamais connu le chômage avant 25 ans, de 24,7 ans pour ceux qui ont été chômeurs chez leurs parents, et de 19,9 ans, pour ceux qui l'ont été après avoir quitté leur famille. Les chiffres sont respectivement de 20,2, 21,9 et 19,2 pour les femmes. Le chômage doit donc être envisagé de deux manières assez

différentes. C'est pour un homme la conséquence éventuelle d'études trop brèves entraînant un départ trop précoce. Mais, par ailleurs, et plus fréquemment, c'est une situation de dépendance qui entrave l'émancipation et conduit à un maintien prolongé chez les parents. L'expérience du chômage a en revanche un effet de frein beaucoup plus modéré à l'émancipation des jeunes femmes, comme on l'avait déjà constaté. On reprendra cette analyse en examinant la durée des périodes de chômage.

L'aide des parents au départ de leurs enfants. Qui ? Comment ? Pourquoi ?

On a vu que le départ des enfants n'entraînait pas une rupture des relations avec les parents. Ces liens se maintiennent pour une autre raison : les parents aident leurs enfants au moment de la décohabitation. Cependant, cette aide n'est pas universelle. Elle n'existe pas pour tous les types de départ ; elle n'est pas accordée avec la même intensité dans tous les milieux sociaux. Deux types d'aide sont à distinguer : l'une qui prolonge la prise en charge de l'individu chez ses parents, et une autre qui l'aide à s'établir indépendamment. Si cette aide est assurément octroyée en fonction des besoins des jeunes et des ressources des parents, il semble qu'un autre facteur, plus difficile à mesurer, intervienne également : le type de liens entre générations (qui peut être étroit ou lâche).

Les femmes sont généralement plus aidées que les hommes dans tous les milieux sociaux (voir tableau 13), quels que soient l'âge et la cause du départ. Il y a là une attitude spécifique des parents, que l'on retrouve dans d'autres dimensions de leur relation à leurs filles, et qui tient peut-être à une inquiétude ou à un désir de contrôle plus grands que pour les garçons. Aider, c'est aussi protéger, donc contrôler (voir Bozon, Villeneuve-Gokalp, 1994).

TABLEAU 13 - MILIEU SOCIAL DES PARENTS (PROFESSION DU PERE) ET
TYPE D'AIDE FOURNIE AUX ENFANTS PENDANT L'ANNEE SUIVANT LEUR DEPART

Type d'aide fournie aux enfants	PROFESSION DU PERE							
	Agriculteurs, ouvriers non qualifiés		Artisans, commerçants		Cadres, professions intermédiaires		Employés, ouvriers qualifiés	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Totalité des dépenses	3	6	7	13	16	16	4	5
Mensualité partielle ou aide pour logement	4	2	9	10	16	16	6	7
Quelques dépenses	7	8	9	10	9	14	8	8
Aide pour équipement	25	28	30	33	25	24	22	29
Autre aide	3	3	5	1	3	3	3	3
Aucune aide	58	53	40	33	31	27	56	48
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100

L'aide la plus substantielle est fournie par les cadres et les professions intermédiaires : dans un cas sur trois, les parents de ces milieux règlent la totalité des dépenses, ou bien versent une mensualité qui en couvre une bonne partie, ou encore donnent une aide concernant le logement (appartement gratuit ou avec loyer préférentiel). Les agriculteurs et ouvriers non qualifiés aident peu : aucune aide dans 50 à 60 % des cas, aide pour l'équipement du logement une fois sur quatre.

Lorsque les enfants partent pour faire leurs études, il est très rare qu'ils ne soient pas aidés (voir tableau 14). Là encore, on trouve un avantage des femmes : 14 % des femmes seulement ne sont pas aidées, contre 21 % des hommes. Dans un cas sur 3, toutes les dépenses sont couvertes; ou bien l'enfant reçoit une mensualité ou une aide pour le logement dans un cas sur cinq. En revanche, l'aide pour l'équipement est rare. C'est l'inverse quand l'individu part vivre en couple, ou part pour son travail ou par désir d'indépendance. Il ne reçoit pas d'aide importante : rien du tout dans un cas sur deux, une aide d'équipement une fois sur trois.

TABLEAU 14 - MOTIF PRINCIPAL DU DEPART DE CHEZ LES PARENTS, ET TYPE D'AIDE REÇUE DES PARENTS LA PREMIERE ANNEE, SELON LE SEXE

Motif principal de départ	Sexe	Type d'aide reçue l'année du départ						TOTAL
		Totalité des dépenses	Mensualité partielle ou aide pour logement	Quelques dépenses	Aide pour équipement	Autre aide	Pas d'aide	
Etudes	H	30	24	13	10	2	21	100
	F	33	23	18	11	2	14	100
Vivre en couple	H	1	5	5	28	3	58	100
	F	2	4	7	33	4	50	100
Travail et/ou désir d'indépendance	H	2	6	9	28	3	52	100
	F	3	8	8	33	2	45	100
Autres raisons	H	6	3	6	19	6	58	100
	F	14	10	7	10	5	54	100
Ensemble	H	8	9	8	24	3	48	100
	F	10	9	10	27	3	41	100

Revenons aux départs pour raisons d'études (voir tableau 15). Pour ceux qui partent à 18 ans ou avant, la prise en charge est totale dans près d'un cas sur deux. Le volume d'aide baisse fortement si l'on part plus tard : ainsi ceux qui partent pour leurs études à 21 ans ou plus sont beaucoup moins aidés, et reçoivent plus souvent une aide d'équipement du logement. Les enfants qui partent pour faire leurs études sont plus nombreux à être aidés et plus substantiellement lorsqu'ils sont enfants de cadres, mais aussi d'artisans ou de commerçants, que lorsqu'ils proviennent d'un milieu agricole ou ouvrier. Autant que de solidarité, on peut sans doute parler d'un *investissement* dans les études des enfants. L'identité sociale des parents est *confirmée* par le fait que leurs enfants mènent des études longues.

TABLEAU 15 - TYPE D'AIDE REÇUE LA PREMIERE ANNEE CHEZ CEUX QUI
SONT PARTIS POUR RAISONS D'ETUDES, SELON L'AGE AU DEPART ET LE SEXE

Type d'aide reçue des parents	SEXE	AGE AU DEPART			
		18 ans ou avant	19 ou 20 ans	21 ans et après	Ensemble
Totalité des dépenses	H	42	21	21	30
	F	44	28	12	33
Mensualité partielle ou aide au logement	H	18	32	19	23
	F	20	23	28	23
Quelques dépenses	H	10	18	14	13
	F	16	23	13	18
Aide pour équipement	H	7	9	18	10
	F	7	13	18	11
Autre aide	H	2	2	3	2
	F	1	2	3	2
Aucune aide	H	21	18	25	21
	F	13	11	25	14
TOTAL	H	100	100	100	100
	F	100	100	100	100

Enfin, si l'on distingue, parmi les enfants qui quittent leurs parents pour raisons d'études, ceux qui font un départ net et ceux qui ont un départ progressif (avec prolongation partielle du séjour), on note une grande différence dans l'aide qu'ils reçoivent (voir tableau 16). Aux départs avec prolongation, correspond dans un cas sur deux une prise en charge totale de celui qui part. C'est beaucoup plus rare lorsque le départ est instantané (1 prise en charge totale sur cinq). Cette différence existe toujours une fois qu'on l'a mesurée à âge au départ égal. L'importance de l'aide reçue par ceux qui partent pour leurs études est nettement liée au *type de la relation entretenue* avec leurs parents. Quand la relation est de type étroit et ininterrompu (ex : retour tous les week-ends), l'enfant continue à être entretenu comme s'il vivait en famille. Son indépendance résidentielle est alors toute relative, très contrôlée en tout cas par ses parents. Quand les liens sont plus lâches, pour une raison ou pour une autre, l'aide éventuelle change de nature et son volume baisse considérablement : un processus d'autonomisation résidentielle se met alors en place. La relation ininterrompue se maintient plus souvent dans les classes supérieures, ... avec l'aide qui l'accompagne.

TABLEAU 16 - MODE DE DEPART DE CHEZ LES PARENTS,
ET TYPE D'AIDE REÇUE DES PARENTS,
CHEZ CEUX QUI SONT PARTIS POUR FAIRE LEURS ETUDES

Type d'aide reçue des parents	SEXE	MODE DE DEPART DE CHEZ LES PARENTS		
		Départ instantané ou avec anticipation (1)	Départ avec prolongation (2)	Ensemble
Totalité des dépenses	H	21	47	30
	F	19	47	33
Mensualité partielle ou aide au logement	H	26	18	23
	F	30	15	23
Quelques dépenses	H	12	16	13
	F	15	21	18
Aide pour équipement	H	13	5	10
	F	15	7	11
Autre aide	H	3	1	2
	F	1	2	2
Aucune aide	H	26	13	21
	F	19	10	14
TOTAL	H	100	100	100
	F	100	100	100
Effectif	H	195	114	309
	F	175	166	341

(1) *Départ instantané + départ avec anticipation*

(2) *Départ avec prolongation + départ avec anticipation et prolongation*

Vue d'ensemble

L'évolution du calendrier de départ des jeunes de chez leurs parents dans les années 1980 fait apparaître une tendance au report de la décohabitation (de l'ordre d'une demi-année en 10 générations), dans un contexte global où se maintient l'écart traditionnel entre hommes et femmes (femmes plus précoces), dû à l'importance et à la précocité plus grande de la mise en couple chez ces dernières. Ce report est sans doute plus fort encore qu'il n'y paraît, car on note par ailleurs un développement des départs liés aux études, qui tend à faire baisser l'âge médian au départ. Chez les hommes, les départs progressifs se développent : quitter le logement de ses parents n'est pas rompre avec eux.

En rapprochant le calendrier du départ, la manière dont il se déroule, les raisons pour lesquelles les jeunes disent partir et le type de soutien octroyé par les parents à cette occasion, on fait apparaître trois styles bien distincts d'autonomisation des jeunes

générations. Il y a d'abord *l'autonomisation tardive*, qui peut impliquer en cas de nécessité (chômage) un maintien prolongé chez les parents, et qui n'aboutit véritablement qu'au moment où s'amorce la stabilisation professionnelle de l'intéressé. Quand le départ a lieu, il s'effectue de manière nette, car l'essentiel du soutien familial s'est manifesté lors du séjour au domicile des parents, et que les jeunes ont attendu d'être matériellement indépendants pour partir. Ce style d'émancipation caractérise plutôt les hommes des classes populaires. Inversement, on peut décrire une *autonomisation précoce et « sans filet »*, qui implique une décohabitation rapide, alors que la stabilisation professionnelle n'est pas vraiment amorcée, et que le soutien familial n'est pas garanti. Parmi ces départs précoces, il y a des situations diverses : des femmes peu scolarisées qui se mettent en couple tôt (le conjoint constituant un filet de sécurité), des jeunes qui entreprennent des études sans grand soutien de leur famille, et tous ceux qui veulent s'installer tôt par désir d'indépendance (à la suite d'un conflit avec les parents par exemple), mais en courant le risque de la précarité professionnelle. Enfin, on peut mentionner une *autonomisation partielle sous contrôle des parents*. Certains jeunes des classes moyennes et supérieures, notamment ceux qui partent pour faire des études supérieures, connaissent une forme de liberté expérimentale, d'indépendance contrôlée qui ne les empêche pas « d'avoir leurs arrières assurés ». Le départ s'effectue ici sans rupture, dans le cadre d'une relation étroite entre générations. Plus encore que les hommes, les femmes sont concernées par cette émancipation prudente, dans laquelle coexistent autonomie de la vie privée et dépendance matérielle à l'égard des parents.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDELLOT C., MAUGER G., dir., 1994. *Jeunesses populaires. Les générations de la crise*, Paris, l'Harmattan.
- BLÖSS T., FRICKEY A., GODARD F., 1991. « Cohabiter, décohabiter, recohabiter. Itinéraires de deux générations de femmes », *Revue Française de Sociologie*, n° 1, pp. 553-572.
- BOZON M., 1990. « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie », *Population*, n° 2, pp. 327-360 et n° 3, pp. 565-602.
- BOZON M., VILLENEUVE-GOKALP C., 1994. « Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence », *Population*, 6, pp. 1527-1555.
- BOZON M., VILLENEUVE-GOKALP C., 1995. « L'art et la manière de partir de chez ses parents », *Populations et Sociétés*, janvier, n° 297.
- CAVALLI A., GALLAND O., dir., 1993. *L'allongement de la jeunesse*, Actes Sud, Collection « Changement social en Europe occidentale ».
- CHAMBOREDON J.C., 1985. « Adolescence et post-adolescence : la "juvénisation" » in Alléon A.M., Morvan O., Lebovici S., dir., *Adolescence terminée, adolescence interminable*, Paris, PUF.
- DESPLANQUES G., 1994. « Etre ou ne plus être chez ses parents », *Population et Sociétés*, n° 292, juillet-août.
- GALLAND O., 1985. « Jeunes : marché scolaire, marché du travail, marché matrimonial », in *Les jeunes et les autres*, C.R.I.V., tome 1, pp. 217-240.
- GALLAND O., 1991. *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin.
- GODARD F., BLÖSS T., 1988. « La décohabitation des jeunes » in Bonvalet C., Merlin P., dir., *Transformation de la famille et habitat*, Paris, INED-PUF, pp. 31-55.
- LERIDON H., VILLENEUVE-GOKALP C., 1988. « Les nouveaux couples : nombre, caractéristiques et attitudes », *Population*, n° 2, pp. 311-374.
- MAUGER G., BENDIT R., VON WOLFFERSDORFF, dir., 1994. *Jeunesses et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Armand Colin.
- POULAIN M., RIANDEY B., FIRDION J.M., 1991. « Enquête biographique et registre belge de population : une confrontation des données », *Population*, 1, pp. 65-88.
- TOULEMON L., 1991. « Les étapes vers l'âge adulte : vers un nouveau statut des femmes » *Actes du Congrès International de l'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population*, New Delhi, septembre 1989, publié dans Leridon H., Villeneuve-Gokalp C., *Constances et inconstances de la famille*, Paris, INED, 1994.
- VILLENEUVE-GOKALP C., 1994. « Faux départs et soutien familial », *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, AIDELF n°7, PUF, 1995.

ANNEXE TECHNIQUE L'ENQUETE « PASSAGE A L'AGE ADULTE »

L'enquête de l'INED sur le passage à l'âge adulte est une enquête biographique rétrospective, menée auprès de jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans (au 31 décembre 1993). Elle a bénéficié pour sa réalisation du concours de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (C.N.A.F.). Le questionnaire comprend 7 sections (Caractéristiques générales de l'enquêté(e) - Famille d'origine - Départ de chez les parents - Études - Des premiers gains aux premiers emplois - Histoire conjugale, histoire amoureuse - Évolution du mode de vie); la durée de passation du questionnaire était d'1 h 15 environ.

Constitué par la méthode des quotas, à partir des résultats de l'enquête Emploi de l'INSEE, l'échantillon comprend des individus des deux sexes, vivant en couple, seuls ou chez leurs parents, Français ou étrangers. L'échantillon a été stratifié par région et par type d'unité urbaine. La réalisation sur le terrain a été confiée au Service des Enquêtes de l'INED, et à son réseau d'enquêteurs. Pour cette enquête, 243 enquêteurs ont été employés, et 2 988 personnes ont été interrogées, en 3 vagues, de mai 1993 à janvier 1994.

Voici le détail des quotas demandés et des quotas obtenus.

	QUOTAS DEMANDES	QUOTAS OBTENUS
AGE		
25-29	50,0 %	50,0 %
30-34	50,0 %	50,0 %
SEXE-ACTIVITE		
Homme sans emploi (1)	7,0 %	7,6 %
Homme avec emploi	42,5 %	41,8 %
Femme sans emploi (1)	17,2 %	17,8 %
Femme avec emploi	33,2 %	32,8 %
COUPLE-NON EN COUPLE		
En couple	72,0 %	71,5 %
Non en couple	28,0 %	28,5 %
PROFESSION DE LA PERSONNE DE REFERENCE		
Agriculteur	3,3 %	3,3 %
Artisan, commerçant	6,4 %	6,7 %
Cadre	11,1 %	11,0 %
Profession intermédiaire	20,4 %	21,6 %
Employé	15,1 %	15,1 %
Ouvrier	38,5 %	38,9 %
Inactif n'ayant jamais travaillé	5,1 %	3,4 %

(1) Etudiants, demandeurs d'emploi,